



# LES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES DE COMINES

Par **M. FERNAND BEAUCAMP**,  
Secrétaire de la Commission Historique du Nord,  
et **M. DANIEL LELEU**,  
Membre Titulaire de la même Commission

Au mois de décembre 1925, on commençait les travaux préparatoires à la reconstruction de l'Eglise de Comines (Nord), jadis Collégiale St-Pierre, fondée, par St-Chrysole, l'un des premiers Apôtres des Flandres.

Dès que l'on eut creusé le sol pour y faire les fondations, on vit apparaître des tombes, ainsi que des éléments des divers édifices qui se sont succédé sur le même emplacement, au cours des âges.

L'attention de la Commission Historique du Nord fut immédiatement attirée sur ces documents intéressants pour l'histoire de Comines et l'archéologie régionale.

On a, en effet, retrouvé le tombeau de Jean de la Clyte et de Jeanne de Ghistelles, son épouse; celui de Jean III de Halluin et de Jossine de Lannoy, son épouse; celui de Jean II de Comines; une tombe, que l'on croit être celle de Marguerite de Croÿ, Comtesse de Fürstenberg, et une autre que l'on n'a pu identifier.

## 1° - Description des tombes

### I<sup>e</sup> Tombe

#### Marguerite de Croÿ, comtesse de Fürstenberg?

La première tombe mise à découvert ne portait aucune inscription. Quelques indices nous font croire que cette tombe était celle de Marguerite de Croÿ, comtesse de Fürstenberg : les dimensions du caveau, le mode de construction, le format des briques, la forme du cercueil de plomb, la manière dont celui-ci était placé, le genre de voûte, indiquent un ouvrage du XVII<sup>e</sup> siècle. De plus la position occupée par la tombe répondait justement à celle indiquée dans l'histoire de Comines, par Messiaen<sup>1</sup>.

Le caveau était, en effet, placé à l'entrée de la chapelle absidale, comme l'insinue cet auteur. Il se trouvait exactement dans l'axe de cette chapelle, ses mesures intérieures étaient : 1m 80 x 0,90. Le cercueil en plomb était posé sur des barres de fer.

### II<sup>e</sup> Tombe

#### Jean I de Comines, dit la Clyte et de Jeanne de Ghistelles son épouse

Exactement dans l'axe et au milieu de l'ancien chœur des chanoines (à la place qu'occupe l'angle nord du nouveau transept). On découvrit une double tombe : celle de Jean de la Clyte accolée à celle de Jeanne de Ghistelles, sa deuxième femme. On trouva les corps ayant la tête tournée à l'opposé de l'autel ; au fond des sarcophages, on remarquait les pierres destinées à supporter les cercueils ; mais ceux-ci avaient disparu. Les ossements étaient à peu près en place. Les corps paraissaient avoir été renversés sur le côté. Ils ont été recueillis et replacés dans les tombes.

Sur les caveaux, une voûte était amorcée; cependant, seules, des dalles de pierres brutes recouvraient les tombes.

Du côté de la tête de Jeanne, une ouverture faite à une date inconnue, sans doute vers 1752, était suffisamment grande, pour laisser passer un homme. Cette ouverture, ainsi qu'une deuxième percée entre les deux tombes, démontrent que ceux qui avaient violé les caveaux ne l'avaient fait que pour les examiner. En effet, le maçon en faisant sa deuxième entaille dans le mur séparatif, avait respecté les croix, blasons et inscriptions peints sur les parois des deux caveaux<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Tome III — p. 131.

<sup>2</sup> L'exigüité de ces trous expliquerait les erreurs du procès-verbal de la reconnaissance des caveaux en 1752, lequel procès-verbal se serait inspiré de celui de M. le Curé Bonvin, fait en 1688.

Messiaen (page 258, note 4) dit : « En 1752, Monsieur le Bourgmestre Bécuwe se trouvait possesseur d'un certificat de feu Monsieur le Curé Bonvin, attestant qu'en 1688, il était descendu dans les caveaux de Jean de Comines et de Jeanne de Ghistelles, inhumés au milieu du chœur de la Collégiale, dans l'ancienne chapelle de Saint-Chrysole ; il indiquait aussi la date de leur mort, d'après les inscriptions peintes dans les caveaux. Voulant s'assurer de la vérité du fait, Monsieur le Bailli Declercq et Monsieur Bécuwe firent sonder le terrain par un ouvrier, le 3 mai 1752. Celui-ci rencontra une voûte dont il fit l'ouverture. Messieurs Leclercq et Normont, vicaires du Chapitre y descendirent et trouvèrent les caveaux maçonnés de tous côtés et séparés par un mur d'une brique, dans un état de parfaite conservation. Chaque caveau avait huit pieds et demi de longueur, deux et demi de largeur et cinq de hauteur. Sur deux des parois étaient peintes les armes de la Clyte ; tout autour il y avait des inscriptions flamandes en lettres de St-Pierre, dont voici la traduction : « *Cy-gît Messire Jean de la Clyte, chevalier qui mourut le 43 Mai MCCCCXLIII* ». *Cy-gît Dame Jeanne de Ghistelles, qui mourut le 9 Octobre MCCCCXXXI* ».

Les armes de la Clyte, accolées à celles de Ghistelles, étaient peintes dans le caveau de Jeanne. A la tête de chaque caveau on avait peint un homme et une femme agenouillés aux pieds de la Vierge ; les caveaux furent soigneusement refermés, et un procès-verbal, signé par Messieurs Declercq, Bécuwe et quatre échevins, est consigné au Livre des Résolutions de la Ville de Comines, pp. 30 et 31 ».

Les deux tombes étaient maçonnées en briques de très grandes dimensions. La maçonnerie de la tombe de Jean, simplement accolée à celle de sa femme, semblait s'être prolongée plus bas, ainsi que le laissaient supposer des ossements trouvés au-dessous. Deux tombes se seraient donc trouvées placées l'une sur l'autre à cet endroit.

Le sol des tombeaux de Jean de la Clyte et de Jeanne de Ghistelles était pavé de briques à plat.

Mais le principal intérêt de la découverte consiste dans la polychromie à fresque décorant les parois des deux caveaux.

Du côté de la tête de Jeanne, est figurée une crucifixion. Aux pieds de la Croix, se trouvent St-Jean et la Vierge, St-Jean est auréolé et tient son Evangile en main. Malheureusement à cause de la percée du mur indiquée plus haut, les bustes du Christ et de la Vierge manquent. Du côté des pieds, Sainte-Anne est représentée assise sur un siège gothique, et tenant sur ses genoux la Vierge et l'Enfant. Les trois personnages sont auréolés. Ste-Anne porte le nimbe rayonnant en écaille. La vierge le nimbe et la couronne royale; l'Enfant Jésus le nimbe crucifère à triple rayon.

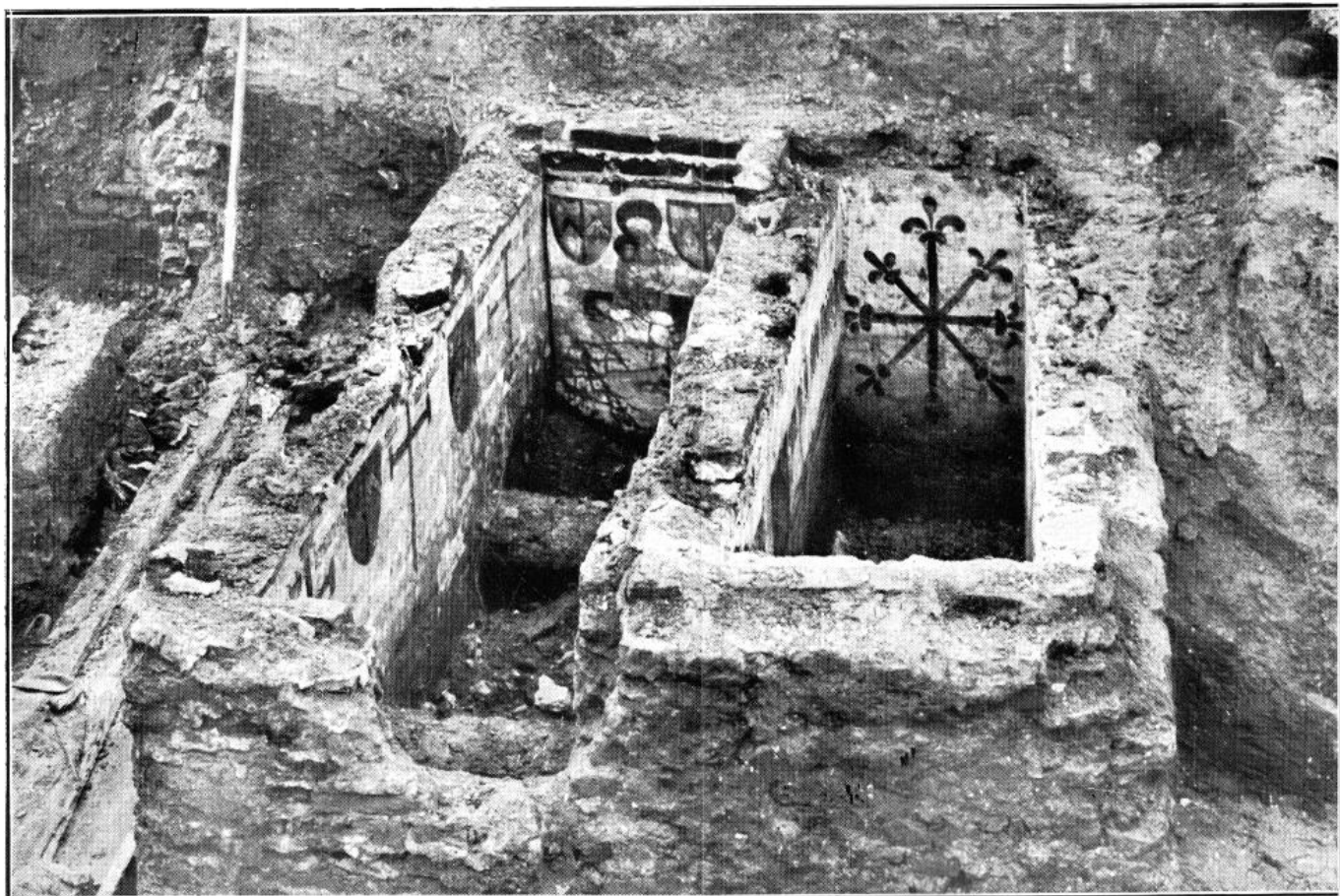
Ces peintures portent bien les caractères du XV<sup>e</sup> siècle. Elles sont simplement faites au trait noir. Un léger modelé semble avoir été accusé au bras du Christ. Les couleurs sont des ocres et des terres jaunes et rouges, mais de tons divers très légers. Du moins, ils semblent être légèrement différents. Les figures ont la teinte de chair, les pommettes rouges.

Sur les parois latérales, on remarque les blasons accolés de la Clyte et de Ghistelles, et, en bandeau faisant le tour de la tombe, se trouve l'inscription flamande: «*Hier leecht begraven Janne van Ghistelle de welke staerf. int. jaer. ons. heeren. dusentich. CCCC. ende XXXI den negensten dach van Octobre*», dont la traduction est: «*Ici est inhumée Jeanne de Ghistelles, laquelle mourut en l'an du Seigneur MCCCCXXXI, le neuvième jour d'octobre*».

Des croix sont répétées entre les blasons. Elles diffèrent toutes par quelques menus détails, mais sont semblables quant à leur forme générale.

Dans la tombe de Jean, il n'y a pas de figures. On voit seulement son blason. Aux pieds et à la tête, une croix rayonnante florencée d'or, et, en bande, l'inscription flamande: «*Hier licht (be) grave Jan va den Clite, Rudder, Here van Comene die staerf den XIII dach in Pietmaent int jaer ons Heer MCCCCXLIII*» qui se traduit: «*Ici est inhumé Jean de la Clyte, chevalier Seigneur de Comines, qui mourut le XIII<sup>e</sup> jour du mois de Pierre en l'an du Seigneur MCCCCXLIII*».

D'après les auteurs flamands, le mot désuet «*Pietmaent*» veut dire le mois de Saint-Pierre ou Septembre.



LES DEUX TOMBEAUX POLYCHROMÉS DE COMINES

Cliché du *Général Hérismondais Illustré*  
du Nord de la France.

On voit, d'après cette note, que ce procès-verbal a été fait à la suite d'une visite assez superficielle. On remarquera que la tombe de Jean est mal décrite, et aussi le sujet du fond de la tombe de Jeanne. On peut donc en conclure que les observations avaient été faites par les ouvertures précitées.

### III<sup>e</sup> Tombe.

Près de la tombe de Jean de la Clyte, à gauche, un caveau voûté contenait deux corps orientés eux aussi, et bien en place, mais sans cercueil. L'intérieur était enduit de chaux, mais sans fresques. On y a seulement remarqué deux renforcements dans la maçonnerie, du côté de la tête, qui mesuraient environ 0,20 x 0,20 x 0,30. Une poignée de mortier, dans laquelle on voyait la trace d'une chandelle, s'y trouvait encore.

Le caveau maçonné en briques du format déjà cité semble indiquer la même époque de construction que la tombe précédente.

Comme dans l'autre tombe, le fond était pave en briques à plat et la voûte était cintrée en briques sur champ.

Ne serait-ce pas là la tombe d'un des proches de Jean de la Clyte, peut-être de Colart, père de Jean, qu'on dit avoir été inhumé près de son fils<sup>1</sup> ?

Une petite trouvaille faite aux environs de cette tombe par un ouvrier, donnerait lieu à une autre supposition. Cet ouvrier trouva une bague ouvragée portant la Croix de Lorraine couronnée. N'y aurait-il pas un rapport entre cette bague et la tombe anonyme ? On sait, en effet, que Jean de Hallewyn, Seigneur de Comines, était vicomte de Roulers. Or, les armes de Roulers portent la Croix de Lorraine, et la deuxième épouse de Collart Jeanne de Comines a été inhumée à Comines en 1512, date qui paraît correspondre au dessin de la bague.

### IV<sup>e</sup> Tombe

#### Jean III de Hallewyn et Jossine de Lannoy

A l'endroit où l'on devait placer la cave du chauffage central de la nouvelle église, on a découvert les murs du fond de la chapelle absidale ou chapelle de Saint-Chrysole. A gauche, en regardant du côté de l'autel et tout près de celui-ci, on a trouvé un grand caveau creusé dans l'épaisseur de la fondation, ayant son entrée à l'intérieur de la chapelle et une partie voûtée à l'extérieur des fondations.

Sous l'amas des décombres qui remplissaient la tombe, on a trouvé les squelettes ayant la tête à l'opposé de l'autel.

Il était facile de voir à l'entaillement de la maçonnerie et au format des briques, que la tombe avait été creusée longtemps après la construction de la chapelle. Sa situation formellement indiquée par Messiaen nous faisait supposer être en présence de la tombe de Jean III de Hallewyn et de sa femme Jossine de Lannoy.

L'examen des squelettes, surtout de celui de Jean, le laissait présumer, et, d'ailleurs, on trouvait tout à côté les restes du mausolée, maçonnés et jetés dans les fondations du prolongement du chœur de 1770.

En effet, ces restes nous donnaient les noms et les blasons aux couleurs des familles «*Bossu, Lallain, Sarrebruse*» alliées à Jossine de Lannoy; sa devise : «*Amour le veult*» et le nom de Lannoy (Lannoy).

La sculpture de ces pierres, finement traitée, dénote l'art du XV<sup>e</sup> siècle ; mais les détails indiquent le XVI<sup>e</sup>.

La maçonnerie de cette tombe était faite en briques de 0,25 de longueur. A l'intérieur, des barres de fer étaient scellées de façon à pouvoir supporter les cercueils. Le fond du caveau paraissait avoir été pavé de briques vernissées posées à plat.

Malheureusement, cette tombe, comme aussi celles de J. de Furstenberg, de Ch. de Croÿ et d'autres, ont dû être démolies, lors de la construction des caves du chauffage central.

### V<sup>e</sup> Tombe.

#### Le cœur de Charles de Croÿ

Presque en face de la tombe précédente, à droite de l'autel (en regardant celui-ci), se trouvait un petit caveau de 0.80 x 0.80 environ, maçonné d'une demi brique et recouvert d'une dalle en ardoises. Il contenait une cuvette cylindrique en plomb, hermétiquement fermée, portant aux côtés deux anses soudées. Sur la partie supérieure se trouve l'inscription suivante gravée au style: «*13 may 1618*», avec le monogramme de Charles de Croÿ. Ayant ouvert la cuvette, on y a trouvé un barillet de chêne fermé, sur le couvercle duquel on remarquait une petite croix entaillée. A l'intérieur, se trouvaient les viscères de Charles de Croÿ, conservées au moyen d'aromates et entourées de fillasse. L'odeur qui s'en dégageait indiquait un certain état de décomposition mêlé d'odeur de goudron.

Le petit caveau a été démoli, mais la cuvette en plomb ressoudée a été conservée et déposée provisoirement au cimetière de la ville.

Une remarque à faire, c'est que la tombe du cœur de Charles se trouvait vis-à-vis et tout près de celle de sa marraine et grand-mère Jossine de Lannoy.

<sup>1</sup> Cf. Messiaen. T. 1<sup>er</sup> p. 258. Texte de Scohier.

## **VI<sup>e</sup> Tombe. Jean II de Comines**

Le caveau de Jean II n'a pas été retrouvé. Il n'a pas été fait de fouilles à l'endroit où les historiens désignent sa tombe. Cependant, on a exhumé les fragments les plus intéressants du mausolée : le portrait, mutilé, il est vrai, de Jean II, en pierre blanche, le représentant de grandeur naturelle, gisant revêtu de sa cotte de mailles, d'une partie de sa cuirasse, mais sans casque, les cheveux flottants, la tête sur un coussin, les pieds sur un lionceau. Sur le bras gauche, on remarque les armes de Comines ; à sa droite, son épée. Il avait les mains jointes sur la poitrine (Les mains ont disparu).

Cette sculpture, exécutée par un imagier de grand talent, était entièrement dorée et portait bien le caractère de la fin du XV<sup>e</sup> Siècle.

Sur une pierre de Tournai, magnifiquement sculptée, figuraient les armes de Comines, avec le collier de la Toison d'or, et celles de la dame Jeanne de Touleville. (Commines-Touteville).

Cette Jeanne de Touteville n'est pas enterrée à Comines. C'est pourtant bien elle qui a dû faire exécuter ce monument où l'on voit ses armes.

Ce qui reste du mausolée est particulièrement intéressant, car le gisant représente le cousin et tuteur de Philippe de Comines. On sait que Jeanne a élevé Philippe au château de Comines.

Les fragments retrouvés sont conservés avec soin. Ils ont été classés comme monument historique.

### **Autres tombes**

1° Vers le milieu de la nef latérale sur gauche, face à l'ancienne tour, quatre caveaux ont été trouvés.

Ces caveaux parallèles, n'étaient que de la largeur d'une personne. Leurs briques de très grand format, cuites au bois, comme celles de la tombe de Jean de la Clyte, montraient qu'il y aurait eu intérêt à identifier ces sépultures.

Ces briques très mal cuites s'effritaient complètement.

Les monnaies trouvées à proximité des caveaux nous portent à croire qu'ils dataient au moins du XIV<sup>e</sup> Siècle.

2° Près du petit portail, une fosse commune, dans laquelle on a trouvé 5 liards de France, de Louis XIV, datent sans doute du passage des troupes de ce prince à Comines.

3° Quelques autres caveaux ont été remarqués, mais aucune indication n'a pu être retenue, quant à leur identification.

4° On a recueilli les fragments en marbre blanc de la tombe de Liévin Bécuwe, dernier chapelain du château, qui avait été enterré dans la collégiale, par privilège, le château ayant été démoli.

5° Un fragment de la pierre du doyen Laignel, mort en 1722 a été retrouvé.

6° Quelques fragments de pierres tombales du XIV<sup>e</sup> Siècle ont été recueillis.

7° Une pierre de Tournai, qui semble provenir d'un sarcophage, porte des arcatures taillées en bas relief. On remarque que le fut des colonnes est légèrement galbé. Ce fragment est particulièrement intéressant pour l'étude du roman dans notre région.

8° On a trouvé une grande base carrée romane, en pierre de Tournai.

9° Un fragment de pierre tombale, peut-être roman, car il portait des entrelacs en bordure.

10° Près de l'ancien chœur des chanoines, face aux tombes de Jean de la Clyte, dans la nef latérale de gauche, en contrebas de 1,80 environ, on a retrouvé des maçonneries en forme de puits. Mais, chose curieuse, de l'intérieur vers l'extérieur, la maçonnerie était revêtue de peau ; sur cette peau, du bois de 4 à 5 cm. d'épaisseur, et, tout à fait à l'extérieur, un revêtement en bronze, de 4 à 5 mm d'épaisseur. Le tout cintré.

Les briques étaient de grand format, mais coupées en deux, et recoupées ensuite, suivant le rayon de la maçonnerie. Ces briques étaient de remploi et portaient les traces d'un enduit de chaux pure, mais elles n'étaient maçonnées qu'avec un liant paraissant être de la brique pilée peu cuite. A l'intérieur de la maçonnerie, on trouvait la même brique pilée en poudre impalpable. Quatre de ces sortes de puits ont été repérés et découverts superficiellement. Mais on ne les a pas dégagés. Ils se trouvaient alignés suivant une droite oblique à l'axe de la nef. Était-ce des tombes? En tout cas, ils se situaient sous le niveau de l'époque romane, niveau qui a été constaté aux fondations.

Le bronze était très oxydé et se cassait comme du verre. Le bois était consommé au point de ressembler à du charbon. Sur le revêtement de peau, on voyait encore les poils.

Ces puits ou fosses étaient certainement très anciens, et il serait intéressant de déterminer quel a pu être leur usage.

11° Près de ces maçonneries, à environ deux mètres de profondeur, un ouvrier a trouvé une bossette d'or, qui semblait appartenir à l'époque romane. La grande profondeur à laquelle l'objet a été recueilli, autorise cette supposition.

12° Derrière un fragment de pierre tombale encastré dans le mur extérieur de droite, près du transept, on a trouvé une monnaie, sur laquelle on voyait une tour du XIII<sup>e</sup> siècle, et le nom «... arn ... ». N'est-ce pas Warneton? Ne serait-ce pas l'endroit où Despautères était inhumé, face à l'autel St-Sébastien, dans la nef de droite? (Voir Messiaen, page 457, tome III).

13° Tout près de cette sépulture, mais dans le transept appelé vulgairement «chapelle St-Chrysole» ou «chapelle du Doyen», au retour du mur sud, en même temps que l'on trouvait un squelette paraissant être celui d'une jeune personne, on a recueilli une agrafe de ceinture et une monnaie, d'époque indéterminée.

Dans l'Eglise, on a trouvé une quantité considérable de squelettes, qu'il n'a pas été possible d'identifier, entre autres, celui d'un homme d'une taille extraordinaire : Le fémur avait environ 0,90 de longueur.

## 2° Observations concernant l'église collégiale

### **Matériaux employés à sa construction. — Sa disposition générale. Anciennes fondations remises au jour. — Menus objets trouvés.**

A l'entrée du transept de droite, une fondation en blocage de pierre de Tournai et d'autres pierres mêlées, prouvait que le transept n'avait pas existé dans les plus anciens plans de l'église et que l'un de ceux-ci était rectangulaire. Cette fondation suivait le sens du mur extérieur de la nef latérale, mais se trouvait à l'intérieur de ce mur. Son épaisseur indiquait qu'elle avait servi pour un maître mur, et non pas pour soutenir la grille d'entrée de la chapelle. D'autre part, les blocages semblaient antérieurs au XIII<sup>e</sup> siècle, car les fondations remarquées sous le chœur montraient des matériaux de remploi, tandis qu'il ne s'en trouvait pas dans la fondation précitée.

A l'abside, on pouvait faire la même remarque quant à la forme rectangulaire de l'église primitive - forme indiquée, d'ailleurs, sur les plans anciens.

Le chœur était de plan demi-circulaire. Ce fut celui de l'église romane. Au XIII<sup>e</sup> et au XIV<sup>e</sup> siècles, on s'était contenté de bâtir sur les anciennes fondations. Ce qui le prouvait, c'était des fragments de base de colonnettes et de colonnes portant des traces de fresques romanes.

De plus, les pierres de Tournai remployées avaient des parements taillés. On notait aussi des pierres à chaux sciées remployées en même temps que les précédentes, mais seulement dans la partie supérieure des fondations.

Il est très probable que la chapelle St-Chrysole existait à l'époque romane.

Les chapelles successives durent être reconstruites sur les anciennes fondations.

Les murs latéraux de la chapelle St-Chrysole avaient leurs fondations amorcées avec les mêmes fondations que les murs de l'abside ce qui permettrait de croire que la chapelle du saint fut le premier sanctuaire de Comines et que l'église ne fut édifiée qu'en prolongement de cette chapelle.

Mais quel était l'autel à droite duquel Saint-Chrysole fut enterré ?

Est-ce l'autel de la chapelle absidale qui a toujours porté le nom d'autel Saint-Chrysole, ou est-ce l'autel principal du chœur, qui portait le nom d'autel de la Trinité ?

L'histoire dit bien que le Saint a été inhumé à droite de l'autel de la Trinité, mais ne peut-on supposer que la première église romane remontait au temps de Saint Eloi et que celui-ci aurait changé le nom d'autel de la Trinité en autel St-Chrysole cela parce que le saint est mort devant cet autel et y a été enterré<sup>1</sup>.

Deux fouilles très anciennes ont été remarquées au côté droit des deux autels précités. L'une et l'autre indiquaient des travaux de recherches, car elles étaient pratiquées obliquement dans le sol. Celle faite à droite de l'autel du Saint présentait de la terre tassée comme de la terre vierge. Celle existant au droit de l'autel de la Trinité était remplie de chaux délitée. Malheureusement, on n'a pas poussé plus loin les fouilles anciennes qui auraient pu nous mettre sur la trace de la tombe de Saint-Chrysole.

Saint Eloi a fait de multiples recherches, dit l'histoire, pour retrouver le corps du Saint. Ne sont-ce pas les traces de ces fouilles qui ont réapparu ? Ou bien, lors de reconstructions successives, n'a-t-on repris d'autres recherches ?

Il est probable qu'on aura fait ou transformé la première Église de Comines en chapelle absidale dédiée au Saint, et cela peut-être peu de temps après sa mort. Saint-Éloi, grand bâtisseur a pu construire ou reconstruire. En tout cas, il est quasi certain que, par respect pour l'Apôtre des Flandres, on a conservé le lieu de sa sépulture.

Il serait désirable qu'une pierre portant le plan de la chapelle du Saint fût placée dans la crypte, pour indiquer en même temps que le lieu de la sépulture des Seigneurs de Comines, celle de l'autel de l'Apôtre des Flandres et celle de la première église des Flandres.

De la chapelle absidale elle-même, on a découvert, en même temps que les lombes des seigneurs, les fondations faites après l'incendie de 1427, la disposition de ces fondations en demi-octogone, les nervures des voûtes, des culs-de-lampe, des briques moulurées taillées à la main, des fragments de sculpture : feuillages, etc. les traces de polychromie à fresque sur toutes ces moulures, des carreaux vernissés non historiés, des briques vernissées et cuites au bois, la première pierre portant une croix de Malte gravée dans la pierre blanche.

Aux angles extérieurs de la chapelle, se trouvent les fondations des contreforts. Aux angles intérieurs, des colonnettes engagées portaient les voûtes. Ces colonnettes étaient de briques rouges taillées à la main.

Les voûtes étaient nervées et on a trouvé de nombreux fragments de ces moulures du XV<sup>e</sup> siècle.

A l'entrée du chœur, on remarquait les socles en briques, qui ont servi à porter les grilles de fer forgé.

Les fondations de la tour, en forme de rectangle croisé, portaient à leurs angles des chanfreins. Ces arêtes indiquaient aussi l'époque romane.

Sous les pierres de celle tour, des briques du littoral chanfreinées rappelaient l'existence d'une église plus ancienne construite avec ces mêmes briques. On a retrouvé, d'ailleurs, d'autres échantillons de ces briques employés dans les fondations.

Une fondation, située un peu à l'intérieur de la façade principale de l'église appartenait à un agrandissement datant sans doute du XIV<sup>e</sup> siècle, car dans la fondation de la façade, on a retrouvé toute une série de moulures de cette époque.

Des fragments de poteries du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècles, ainsi que des monnaies de diverses époques, ont été recueillies de ci de là dans les fouilles.

On a aussi exhumé de grosses nervures en pierre blanche du XV<sup>e</sup> siècle, du même caractère que celles de la chapelle Saint-Chrysole. C'était sans doute celles des voûtes de l'église.

<sup>1</sup> On aurait alors construit l'église romane en prolongement de la chapelle absidale.

Un poinçon en bois de pitchpin trouvé au chœur, à deux mètres de profondeur, provenaient probablement de la jonction des arçets de la chapelle absidale. Cette chapelle avait exactement la largeur intérieure du chœur des chanoines; ses murs latéraux sont exactement dans le prolongement des murs latéraux du chœur.

On a recueilli, avons-nous dit plus haut, plusieurs types de briques employés dans les constructions anciennes de l'église.

Les briques moulurées présentaient des moulures biaisées : ce qui semble prouver leur emploi aux résilles des fenêtres de la chapelle. Elles portaient des entailles pour leur assemblage.

Sous le niveau de l'ancien cimetière, on a recueilli un fragment de boucle probablement romaine.

Le squelette relevé au même endroit se trouvait dans une terre jaune qui n'avait été ni remuée, ni mêlée à la terre arable.

En dernier lieu, à deux mètres de profondeur dans la nef de droite, on a relevé une sculpture intéressante, représentant Moïse ou un autre prophète. La pierre était fine, mais très friable, et s'était beaucoup altérée dans le sol. Elle paraissait appartenir à l'époque du XVI<sup>e</sup> siècle.

### 3° Notes historiques sur les personnages inhumés à Comines.

Nous avons indiqué tout ce que les découvertes de Comines ont fait connaître d'intéressant pour l'histoire et l'archéologie.

Sur l'intervention de la Commission historique auprès de la direction des Beaux-arts, ces divers restes de nos monuments ont été sauvés de la destruction, et pourront être utiles à l'histoire de la ville et de la région.

Nous avons cru bon de donner ici quelques notes historiques sur les personnages dont les tombes ont été retrouvées à Comines<sup>1</sup>.

*Jean I de Comines*, Chevalier de la Toison d'or, souverain bailli de Flandre a joué un grand rôle dans l'histoire de la Flandre. L'influence de sa famille et l'immense fortune qu'il hérita de son père, Collart de la Clyte, et de sa mère, Jeanne de Wasiers, le rangent parmi les principaux chevaliers de son temps.

Il fut l'un des Seigneurs qui ont le mieux administré Comines. Son habileté et sa prudence surent lui obtenir de précieux privilèges, et cela malgré les temps extrêmement troublés où il a vécu.

Il fut gouverneur des terres du duc de Bar en Flandre, bailli de Malines, capitaine général et souverain bailli de Flandre, de 1424 à 1429, l'un des quatre hauts justiciers de la châtellenie de Lille. Il était créé chevalier de la Toison d'or en 1430.

Il s'occupa beaucoup de la prospérité de Comines, et l'histoire témoigne de l'estime, de l'affection et de la reconnaissance de ses sujets.

On le vit, notamment, à propos de sa détention en Angleterre. C'est peut-être pour rappeler et raviver le souvenir de cet événement, que Jean II, son fils, établit la franche foire et la fête des Louches, si populaire à Comines.

Jean I<sup>er</sup> suivit son suzerain dans toutes ses entreprises militaires, et ce fut lui qui, par sa bravoure, fit gagner la bataille de Mons-en-Vimeu, en 1424, bataille où il accompagnait son maître, comme chevalier banneret.

Philippe le Bon reconnut et récompensa ses services par de nombreuses donations et distinctions honorifiques.

A la bataille d'Azincourt, Jean I et son frère Collart II furent faits prisonniers, Jean fut détenu, dans un donjon obscur, en Angleterre.

Le lieu de sa réclusion fut enfin découvert, et sa libération demandée ; mais les Anglais exigèrent une rançon formidable.

Sachant que leur seigneur ne pouvait payer cette rançon, les drapiers et foulons de Comines, voulurent lui montrer leur reconnaissance et, par un acte de généreux dévouement, le 6 mai 1416, ils déclarèrent lui donner, librement et à perpétuité, deux sous parisis de Flandre pour chaque drap foulé en la ville.

Le Duc de Bourgogne ratifia cet acte et fit lui-même un don en faveur du prisonnier. Mais, en 1425, Jean n'était pas encore libéré de son énorme dette.

Jean I participa à la guerre contre les Armagnacs. En 1430, il se trouvait au siège de Compiègne que défendait Jeanne d'Arc.

En 1422, Jean avait hérité de sa tante la terre de Neuville. En 1428, il était conseiller de Philippe le Bon pour la haute administration des États de Bavière.

C'est au père de Jean et à son demi-frère Jean que l'on doit la construction du beffroi en 1386 et en 1427. Ce furent eux qui restaurèrent la ville, après les guerres.

Ensemble, ils ont rebâti la plupart des châteaux de Flandre et, notamment, les fortifications d'Ypres, de Nieuport, de Comines, les châteaux de Comines, de Courtrai, d'Audenarde, de l'Ecluse sur Mer etc.

Les tombes retrouvées présentaient donc une grande importance pour l'histoire de Comines.

Par une singulière coïncidence, il fallut la plus formidable des destructions pour remettre au jour les tombes des grands seigneurs du moyen âge.

Il est bon de noter encore que Jean I<sup>er</sup> de Comines fut l'oncle de Philippe de Comines, le célèbre historien de Louis XI. En 1440, il avait été envoyé en mission auprès de Charles VII, roi de France.

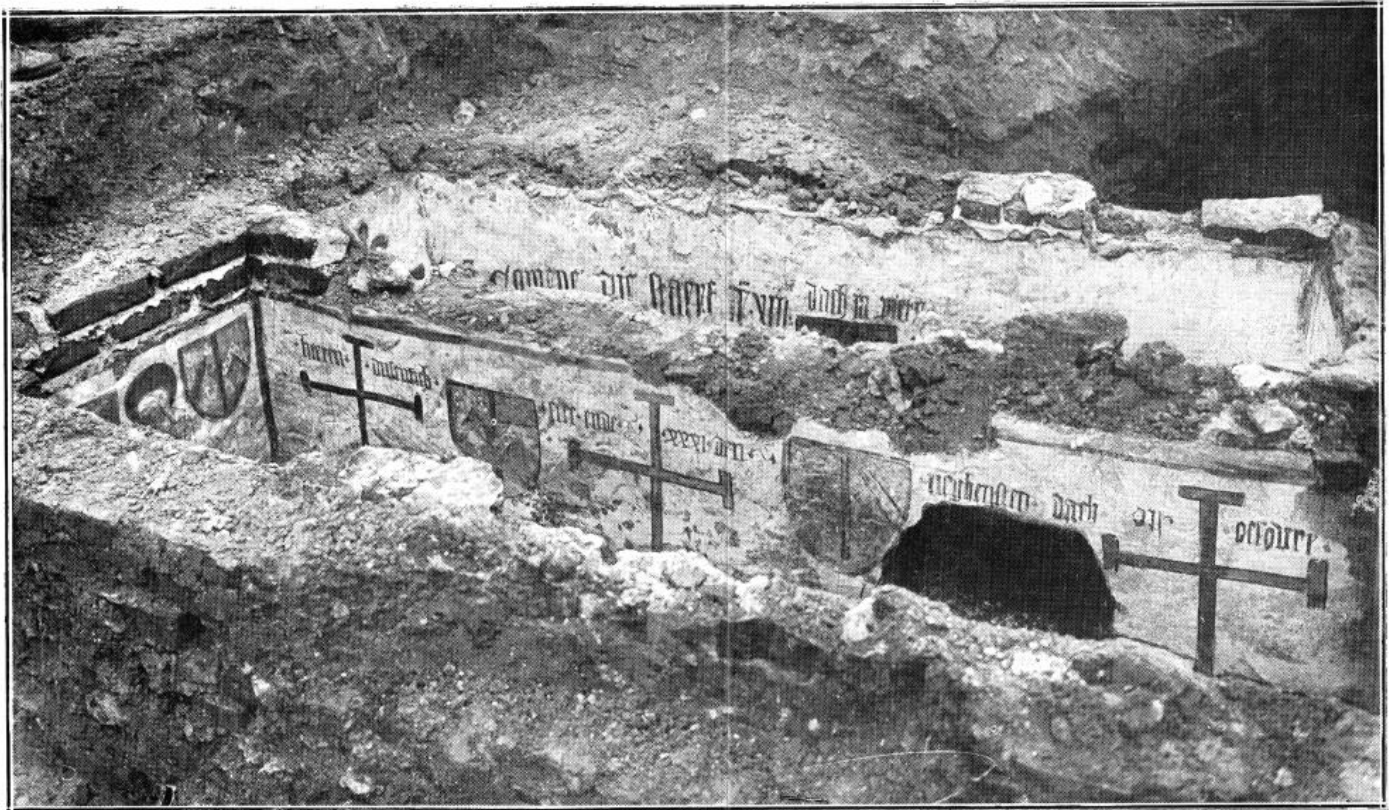
Comme son frère Collart II, il était bourgeois de Gand.

Et ce furent l'influence et la puissance des notables de cette ville, qui le sauvèrent, quand il fut faussement accusé de meurtre.

Jean I<sup>er</sup> mourut à Comines en 1443, le 13 mai disent les chroniqueurs, le 13 septembre, d'après l'inscription peinte dans son tombeau. Nous avons vu plus haut qu'il eut, comme épouse, Jeanne de Ghistelles.

---

<sup>1</sup> Ces notes ont été puisées dans l'histoire de Comines, par Messiaen.



LES TOMBEAUX POLYCHROMÉS DE JEAN DE LA CLYTE ET DE JEANNE DE GHISTELLES

Cliché du Grand Héliographique Illustré  
du Nord de la France

Jean II, fils de Jean de la Clyte, épousa Bonne de Fosseux, et, en deuxièmes noces, Jeanne d'Estouville ou de Toutedville, sœur du Seigneur de Torcy (D'ap. le Mss. de la Berlière),

Comme son père, il fit tous ses efforts pour relever l'industrie drapière et rebâtit Comines, après l'incendie de 1451, et c'est sans doute à cette date qu'il faut fixer l'origine de la franche foire, dont nous avons parlé plus haut.

En 1462, Jean II fut confirmé dans ses fonctions de bailli et capitaine de Nieuport, par Charles le Téméraire, Comte de Charolais.

En 1465, on le voit apparaître dans la guerre contre les Liégeois.

Il fut le tuteur et cousin de Philippe de Comines. Celui-ci est né au château de Comines et n'avait que deux ans, quand sa mère mourut en 1447.

Philippe a donc été élevé par Jeanne d'Estouville ; celle-ci aurait été, d'ailleurs, sa marraine.

Quant à Collart II, père de Philippe, il mourut alors que celui-ci n'avait que huit ans.

Voici l'épitaphe de Jean II, détruite sans doute ou peut-être encore dans le sol :

*Cy-gist haut et puissant Seigneur Jehan de Comines, fils de Jehan, en son vivant Seigneur du lieu, chevalier, conseiller et chambellan de mon très redoublé Seigneur Monseigneur le Duc de Bourgogne et de Brabant, Comte de Flandre; Capitaine du Chastel et ville de Neufport. A son temps chevalier d'honneur de ma très redoutée dame Marie, Duchesse de Bourgogne et de Brabant, Comtesse de Flandre. Lequel trespassa audit service en la ville de Gand, au mois d'Avril l'an de l'incarnation de Nostre Seigneur 1475.*

Au front de la sépulture il y avait:

«Comines, Wasiers, Ghistelles, Chastillon».

Marguerite de Croÿ, comtesse de Fürstenberg, dame de Comines, était la sœur de Charles de Croÿ.

Charles de Croÿ, duc d'Arschot, né à Beaumont le 1<sup>er</sup> Juillet 1560, est mort le 13 mai 1612, d'après plusieurs auteurs. Mais des historiens indiquent le 13 janvier, et d'autres le 13 Juin de la même année. Jossine de Lannoy était la grand'mère et marraine de Charles.

Par affection pour Comines, Charles avait ordonné, dans son testament, que son cœur et ses entrailles fussent enterrés dans la chapelle de St-Chrysole.

Dans le même testament, il prescrit de restaurer, en même temps que la chapelle, les tombes de ses aïeux, les Seigneurs d'Halluin et de Comines. Il en indique le détail de décoration, ainsi que les inscriptions à placer sur sa tombe.

Charles, que ses talents divers firent un grand prince, se fit remarquer par ses qualités militaires et politiques. Il fut un savant numismate et bibliophile.

*Jean III de Halluin*, Seigneur de Rolleghem, Wartembecq, Westhoven, Lauwe, Roncq, etc. était Vicomte de Nieuport et capitaine de Charles-Quint.

Il fut tué après la bataille de St-Dizier, d'un coup d'arquebuse tiré par un parti de fuyards, à l'âge de 34 ans et 20 jours, le 22 Juillet 1544.

*Jossine de Lannoy*, sa femme, mourut le 18 mai 1561.

La pierre tombale de Despautère a été retrouvée et mise en sûreté à Comines.

#### **4° Observations générales** **La polychromie dans les monuments funéraires,** **en Flandre et en Hainaut, au moyen âge**

La polychromie dans les monuments funéraires, en Flandre et en Hainaut, au moyen âge, n'a encore été, à notre connaissance, que très imparfaitement abordée.

Sans doute, ou a relevé des textes, assez nombreux du XIV<sup>e</sup> et du XV<sup>e</sup> siècles, mentionnant en termes indiscutables l'emploi, dans nos provinces, de la polychromie à l'intérieur même des tombeaux. Mais les textes ont été publiés sans aucun commentaire. Avant les découvertes de Warneton et de Comines, en 1924 et 1925, aucun archéologue français, ni dans les plus récents travaux d'archéologie nationale<sup>1</sup>, ni dans les mémoires des académies ou sociétés de province, n'a encore eu l'attention attirée sur ce domaine inexploré de l'histoire de l'art.

À dire vrai, la question a été, depuis longtemps étudiée par nos amis belges. À plusieurs reprises, des découvertes de monuments funéraires polychromés faites sur leur sol ont fait l'objet d'études et de dessins du plus haut intérêt. En 1870, Charles Verschelde publiait, dans les annales de la Société d'Emulation de Bruges, un mémoire avec deux planches en couleurs sur le sujet suivant : « De quelques tombeaux de la Flandre, et spécialement d'un tombeau avec peintures murales découvert dans l'église de St-André-les-Bruges, au mois de septembre 1870 ».

En 1889, l'abbé Van den Gheyn, aujourd'hui président de la Société Royale d'Histoire et d'Archéologie de Gand, commençait toute une série d'études sur la polychromie funéraire en Belgique et en Hollande. Ses travaux, accompagnés d'excellentes planches en couleurs, offrent une documentation très précieuse à qui s'intéresse à la question.

Une conclusion s'impose à la lecture de ces mémoires, c'est que l'usage de polychromer les tombeaux a dû être fréquent, au moyen âge, non seulement dans les anciens Pays-Bas, mais aussi dans cette région, c'est-à-dire en Flandre et en Hainaut. Les textes, particulièrement ceux publiés par Mgr Dehaisnes, le laissaient déjà entendre. Deux découvertes, faites l'une à Warneton (Belgique), l'autre à Comines (France), sont venues en témoigner péremptoirement.

#### **Intérêt de la découverte de Comines**

La découverte, faite à Comines en décembre 1925, cette fois en France, au pays de notre grand historien Philippe de Comines, allait non seulement renforcer ce témoignage, mais encore offrir des termes de comparaison entre l'art funéraire du XIV<sup>e</sup><sup>2</sup> et celui du XV<sup>e</sup>.

Déjà, en effet, entre les tombes polychromées découvertes en Belgique et en Hollande et celles de Warneton, on pouvait constater une parenté très étroite. Les deux caveaux de Comines allaient démontrer qu'ils ne s'écartaient pas davantage du type général : comme tous les autres, ils relèvent d'un sens liturgique et de procédés techniques presque invariables.

La tombe de Robert de Cassel se trouvait, à Warneton, en place d'honneur, au milieu du chœur, dans l'axe de l'église ; celles de Jean de la Clyte et de Jeanne de Ghistelles seigneurs de Comines, sont retrouvées dans l'église du lieu, c'est-à-dire dans la collégiale du XIV<sup>e</sup> siècle, au même emplacement. Comme à Warneton, les deux tombes sont orientées la tête à l'Ouest, les pieds vers l'Est<sup>3</sup>. Enfin, vu en plan, l'un des caveaux de Comines présente aussi la forme d'un cercueil moderne sensiblement plus large au chevet qu'aux pieds.

Pendant Comines montre dans le dispositif des deux tombes, dans le choix des matériaux, le thème iconographique et les procédés techniques, des particularités dignes d'être notées.

À Warneton, la maçonnerie des caveaux est, comme nous l'avons dit<sup>4</sup>, de briques siliceuses, d'un jaune grisâtre. À Comines, elle est de briques rouges cuites au bois, ayant comme dimensions : 0,25 de longueur, 0,12 de largeur et 0,06 de hauteur. La dimension la plus courante des briques du XV<sup>e</sup> siècle étant en Flandre de 0,28 x 0,13 x 0,07, il semble que les briques de Comines offrent un type nouveau, de plus en plus éloigné des « moeffen » du XIII<sup>e</sup> siècle, grandes briques de 0,28 x 0,14 x 0,07 - elles-mêmes dérivées, peut-être, d'un type de brique romaine de 0,29 x 0,14 x 0,06, que l'on trouve au musée de Cassel.

---

<sup>1</sup> La découverte de Warneton a été étudiée, par M. Fernand BEAUCAMP, dans le t. XXXII du Bulletin de la Commission historique du Nord (1925), et par M. Daniel LELEU, dans le 3<sup>e</sup> fascicule du Bulletin du Comité Flamand de France (1926). La question a été portée par M. F. BEAUCAMP, devant le Congrès National des sociétés savantes, à Lille, en 1928. Le Congrès a décidé d'insérer, dans son Bulletin, la communication de M. BEAUCAMP.

<sup>2</sup> Toutes les fresques funéraires découvertes à Warneton appartiennent au XIV<sup>e</sup> siècle.

<sup>3</sup> Jean Beleth écrit: *Ponuntur mortui capite versus occidentem et pedibus versus orientem*. Cf. Abbé Cochet.

Durand de Mende pose le principe suivant : *Debet autem quis sic sepeliri ut, capite ad occidentem posito, pedes dirigat ad orientem, in quo quasi ipsa positione orat et innuit quod promptus est ut de occasu festinet ad ortum*.

<sup>4</sup> Cf. Bull. de la Comm. Hist. du Nord, t. XXXII.



La profondeur des deux tombeaux accolés l'un à l'autre - celui de Jean de la Clyte étant placé à droite - est la même : 1m. 12. Sur le sol, pavé jadis de briques rouges posées à plat, repose, à chacune des extrémités, un lit de deux briques destiné à porter les cercueils.

Comme à Warneton, il ne restait, dans l'église de Comines<sup>1</sup>, aucune superstructure des deux tombeaux<sup>2</sup>. La dernière couverture retrouvée consistait en larges dalles de pierre bleue ajustées tant bien que mal. Comme le sommet des parois ne présente aucune trace de cavités destinées à un poutrage, on peut se demander si Jean de la Clyte et Jeanne de Ghisteltes ont eu un mausolée, au-dessus de leurs caveaux. A notre connaissance, aucun auteur n'en a signalé l'existence.

Le tombeau de Jeanne de Ghisteltes présente un thème iconographique tiré en grande partie du formulaire traditionnel : sur les parois longitudinales, des croix de conjuration alternées avec le blason de la défunte; sur les parois transversales, du côté ouest, le Calvaire, c'est-à-dire le Christ en croix entre la Vierge et Saint-Jean ; du côté est, une variante rare : Sainte-Anne portant sur les genoux la Vierge couronnée, qui tient elle-même un Enfant Jésus à nimbe crucifère. On pourrait s'étonner de la présence ici d'une Sainte-Anne de ce type. Il faut savoir que cette sainte a toujours été honorée à Comines. Elle y possède de temps immémorial sa chapelle et sa fête, fidèlement célébrée, est encore accompagnée de réjouissances publiques.

La figuration de la Sainte est restée intacte. Et c'est heureux, car c'est la seule qui, à ce que nous sachions, ait été rencontrée jusqu'ici dans les tombeaux polychromés. A quel titre se trouve-t-elle dans la tombe de Jeanne Ghisteltes ? C'est, très probablement, comme patronne des mères de famille. Les hagiographes nous apprennent en effet, que Sainte-Anne exerce spécialement ce patronage, en même temps que celui des drapiers<sup>3</sup>: des dentellières, des couturières, des tailleurs et des menuisiers.

Le type de la Sainte-Anne de Comines est très reconnaissable. Il est conforme à la tradition peut-être établie vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>. Car, c'est seulement à cette époque que l'on voit Sainte-Anne, patronne des mères, portant sur les bras ou sur les genoux une Sainte Vierge portant aussi son fils. C'est encore ainsi qu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle, Léonard de Vinci présentera le thème de la Sainte-Anne, en son tableau du Louvre.

Les croix de conjuration, au nombre de six, sont alternées, avons-nous dit plus haut, avec le blason de Jeanne de Ghisteltes. Ces croix du type potence ne sont pas des croix grecques mais, par une exception assez rare, des croix latines. Autre particularité, elles portent, vers la base, deux instruments de la Passion entrecroisés : un clou et un marteau.

Le blason, reproduit six fois, se lit: «*de gueules au chevron d'or hermine accolé aux armes de la Clyte ; - celle-ci : « de gueules au chevron d'or, accompagné de trois coquilles oreillées d'argent lignées de sable, deux en chef et mie en pointe, à la bordure de l'écu d'or ».*

Il est regrettable que le Calvaire, qu'il eut été si heureux de pouvoir étudier en entier, soit fort mutilé. Toute la partie supérieure du corps du Christ et de la Vierge a disparu. Seul le Saint Jean est intact.

Quoi qu'il en soit, ce qu'il reste de la fresque suffit à en fixer les caractères d'époque, par rapport à ceux du Calvaire de Warneton, antérieur d'un siècle. Le St-Jean de Comines est d'un type plus individualisé. La proportion générale, contrairement à celle de Warneton, est plutôt trop courte que trop longue ; le front est très haut, la chevelure toute bouclée et soulevée en une sorte d'auréole ; les draperies toutes fourrées d'hermine sont plus lourdes, à plis plus nombreux, plus cassés, plus maniérés et plus prétentieux. Seule la tradition de l'attribut iconographique est respectée : à Warneton et à Comines, le saint est porteur de son évangile.

Mais, dans l'ensemble, le Saint-Jean de Comines n'offre plus un type naïvement classique, qui se répète comme une formule, c'est la création, plus personnelle, d'un peintre. On sent que l'art flamand, sous la maîtrise d'un Van Eyck et d'un Van der Weyden, s'est élargi ; il semble aussi que l'on retrouve à Comines, dans le type des visages, dans la somptuosité inusitée des costumes, des réminiscences rhénanes, soit de peintures, soit de miniatures.

Il nous faut parler de l'inscription flamande, peinte en lettres gothiques très élégamment disposées tout le long du sommet des longues parois. On s'en rappelle le sens: «*Ici, repose enterrée Jeanne de Ghisteltes, laquelle mourut en l'an de Notre Seigneur mil CCCC et XXXI, le neuvième jour d'octobre*»<sup>5</sup>.

On voit combien cette inscription offre d'intérêt, non seulement pour dater avec précision une œuvre d'art, mais encore pour délimiter les frontières et les caractères de l'ancien flamand dans le département du Nord.

Venons-en maintenant au tombeau de Jean de la Clyte.

Ce tombeau beaucoup plus simple, est de beaucoup inférieur à celui dont nous venons de parler; il ne comporte aucun décor à personnages. Ses parois longitudinales portent seulement le blason seigneurial : *De gueules au chevron d'or, accompagné de trois coquilles oreillées d'argent lignées de sable, deux en chef et une en pointe, à la bordure de l'écu d'or.*

Par contre, sur chacune des parois transversales, apparaît une triple croix grecque florencée et disposée en escarboucle.

Que signifie ce motif?

Certainement, ce n'est pas le motif héraldique de l'escarboucle d'or, car cet emblème est étranger aux armes des de la Clyte. Donc, nous pouvons croire que cette triple croix, figurant deux fois dans le caveau, remplacerait les multiples croix de conjuration, toujours disséminées, dans les autres tombeaux, sur toute la surface des parois.

<sup>1</sup> Détruite pendant la guerre de 1914 à 1918.

<sup>2</sup> Sur l'avis de la Commission historique, les deux tombes de Comines ont été classées. MM. BRUCHET, vice-président, BEAUCAMP, secrétaire, le Chanoine VIRLEUX, membre de la Commission, s'étaient rendus à Comines au lendemain de la découverte. Le rapport rédigé par M. BEAUCAMP fut lu en séance du 25 janvier 1926 ; les fresques furent relevées, à l'échelle des originaux et présentées, à la même séance, par M. Daniel LELEU ; M. BRUCHET envoya ensuite à Paris un dossier qui provoqua le voyage à Comines de M. Rattier, architecte en chef des Monuments historiques pour le Nord.

Par les ordres de M. Rattier, M. Darthuy, architecte ordinaire des Monuments historiques pour le Nord, fit couvrir les deux tombes et les munit d'un enrobage de ciment, afin de les garantir contre l'humidité. Les deux monuments furent, peu après, transférés sous un abri spécialement aménagé pour les recevoir jusqu'à l'achèvement de la nouvelle église.

<sup>3</sup> Il se peut que Sainte Anne figure dans le tombeau de Jeanne de Ghisteltes, comme patronne des drapiers de Comines - corporation puissante au moyen âge.

<sup>4</sup> Voir à Chartres, façade du bras nord du transept, au trumeau de la porte centrale, la statue de Sainte-Anne. Cette sainte, représentée portant la Vierge Marie enfant, est sans doute là pour rappeler qu'en 1204, Baudouin de Constantinople avait fait don à la cathédrale de la tête de Sainte-Anne « *afin que le chef de la mère reposât dans la maison de la Fille* ».

<sup>5</sup> Hier, leecht. begraven. Janne. van. Ghistele. de. Welke. Staerf. int. jaer. ons. Heeren. dusentich. CCCC. ende. XXXI. den. negliesten. dach. van. octobre.

Il ne faut pas nous étonner de cet usage. Le XIV<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècles sont tout entiers hantés de la crainte du Malin. Fréquemment, les grands ont près d'eux les hommes : magiciens ou nécromants, capables de conjurer les emprises diaboliques ou les mauvais sorts. On relève même, dans les inventaires des princes flamands, des bijoux destinés à repousser les maléfices.

Dans l'inventaire de Robert de Béthune, père de Robert de Cassel, mort en 1322, on note un certain nombre de bijoux qui passaient pour détruire des sortilèges.

Les livres d'heures du XIV<sup>e</sup> et du XV<sup>e</sup> siècles sont remplis de formules étranges contre les machinations diaboliques. Toute l'histoire de la Flandre est pleine de ces obsessions.

Ainsi, à la bataille de Mons-en-Pévèle, un des chefs de l'armée flamande, Guillaume de Juliers, petit-fils du comte de Flandre, disparaît subitement. Aussitôt, le bruit se répand dans l'armée qu'il a été enlevé du champ de bataille par magie, science dans laquelle il passait pour être fort habile, et qu'il reviendra secourir la Flandre, dans un temps où il lui sera plus utile encore. Bientôt, on arrête à Bruxelles un nécromant accusé de lui avoir enseigné l'art de se rendre invisible et l'on punit cet homme des plus terribles supplices.

Ces quelques détails montrent assez avec quel soin on devait aimer à préserver les tombeaux de toute incursion diabolique. A notre avis, l'escarboucle de Comines peut être un emblème de conjuration antidémoniaque.

Le caveau de Jean de la Clyte porte aussi une inscription flamande assez maladroitement écrite sur les longues parois. Rappelons-en la traduction :

« Ici, repose enterré Jean de la Clyte, Chevalier, Seigneur de Comines, qui mourut le 13<sup>e</sup> jour de septembre, en l'an de Notre Seigneur MCCCCXLIII »<sup>1</sup>.

Quelques remarques s'imposent à propos des deux inscriptions flamandes de Comines. A douze ans d'intervalle, non seulement les caractères, la grandeur des lettres, diffèrent fortement, mais même l'orthographe de certains mots. Et tandis que ces inscriptions sont en langue flamande, d'importantes pièces d'archives de Comines sont rédigées, au XIII<sup>e</sup> siècle, en français. Il y aurait à faire là de curieuses observations linguistiques.

\*  
\* \*

Il est temps que nous arrivions maintenant, après avoir comparé les tombeaux de Warneton et de Comines, à des observations techniques.

Nous venons de voir, dans les deux tombeaux de Warneton et dans l'un des deux tombeaux de Comines, une représentation sensiblement identique du Calvaire.

Que peut-on conclure de là ? Que, sans doute, le Calvaire est resté, depuis l'époque byzantine jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle un thème iconographique universel dans sa forme et quasi intangible. Tandis que ce thème demeure presque invariable, le peintre de tombeaux modifie à sa guise les autres sujets symboliques.

Les peintures de Warneton et de Comines procèdent donc de formules adaptées à l'art funéraire, peut-être dès le XIII<sup>e</sup> siècle, puis transmises d'atelier en atelier et de génération en génération.

Mais de quelle technique relèvent-elles et quel est le parti pris de leur exécution ?

Les peintures de Warneton et de Comines sont bien de la peinture à fresque, c'est-à-dire de la peinture à l'eau appliquée sur enduit frais de chaux et de sable.

C'est, d'ailleurs, le procédé que l'analyse chimique a révélé comme le plus fréquent dans les tombeaux polychromés de Belgique.

A Warneton, l'emploi de la fresque nous paraissant à première vue douteux, nous avons fait procéder à l'analyse d'un échantillon de peinture.

Les essais ont été orientés, 1<sup>o</sup> dans le sens de la recherche de matières grasses d'origine animale ou végétale, en l'espèce : matières grasses saponifiables et cire ; 2<sup>o</sup> dans le sens de la recherche des matières albuminoïdes. Autrement dit, il s'agissait de savoir si les peintures de Warneton pouvaient être soit à l'encaustique, soit à la détrempe avec le blanc d'œuf ou une autre matière organique comme liant.

Or, l'analyse a conclu formellement en faveur du procédé de la fresque<sup>2</sup>.

Encore, à cette analyse avons-nous pu ajouter une observation que nous avons faite à Warneton. Dans un angle du caveau, un écusson a été gravé au trait dans le mortier frais, sans que le peintre ait cru, par la suite, devoir le mettre en couleurs. La trace de son procédé devient ainsi indiscutable : ce trait, qui se grave aisément dans l'enduit frais, sans faire sauter d'écailles, indique nettement la préparation d'une fresque.

\*  
\* \*

---

<sup>1</sup> « Hier licet begraven Jan van den Clite, rudder here van Gomene, die Staerf den XIII dach in Pietmaent int jaer ons heeren MCCCCXLIII ».

<sup>2</sup> Voici cette analyse faite par M. l'abbé Pinte, Directeur des Laboratoires de chimie de la Chambre de Commerce de Roubaix, Président de l'Association internationale des Chimistes de l'industrie Textile.

« On constate tout d'abord que la couche peinte est parfaitement et rapidement perméable à l'eau, comme la sous-couche, à la façon de la craie. Chauffée avec précaution, la surface peinte disparaît sans carbonisation apparente. L'échantillon, traité par l'éther, n'abandonne à celui-ci aucune matière grasse ; le liquide d'épuisement, complètement évaporé sur papier filtre extra mince ne laisse aucune tache sur ce dernier. La recherche de l'albumine par le réactif de Denigès est négative. Les réactions de carbures terpéniques par le sulfate de mercure sont négatives. En fait, il semble bien que, s'il y a eu support organique du pigment minéral coloré, ce support s'est détruit par le temps. Mais il est difficile de soutenir cette hypothèse en raison des excellentes conditions de conservation dans lesquelles s'est trouvée cette peinture. Il est donc plus plausible d'affirmer que la couleur ne reste fixée que grâce à son imprégnation dans les pores du mur ».

Quelles sont maintenant les ressources du peintre de Warneton et de Comines. Quel est le répertoire des couleurs employées ? Quel est le caractère de l'exécution ?

A Warneton, d'abord, le peintre réduit le plus possible sa palette. Il emploie, dans le tombeau présumé de l'abbé Van de Waele, trois terres: l'ocre rouge, l'ocre jaune, ou terre de Sienne, une terre noire.

A ces trois tons purs, l'artiste ajoute le blanc grisâtre fourni par le support de chaux et de sable, qu'il nuance légèrement au besoin.

Les visages des différents personnages sont teintés au naturel. Les joues ont les pommettes rosées, le corps du Christ est d'un ton chair livide.

Deux tons rouges ont été employés seuls ou mêlés. Ainsi le rouge du sang est plus vif que les autres rouges. On remarque que le sang coule sur le front de Saint Jean.

Tous ces tons, modulés sur eux-mêmes, vont du clair au foncé, en commençant par la tonalité la plus claire ; tous sont sertis.

Au point de vue iconographique, les couleurs suivent la tradition : les rouges, pour indiquer le martyr, les blancs pour la virginité, l'or pour la gloire du ciel. Ainsi, les anges et Sainte Agnès ont les cheveux d'or.

Les nimbes sont: crucifère et d'or pour le Christ, blanc avec orle d'or pour Sainte Agnès et Sainte Catherine, rouge pour les anges.

Il faut aussi noter que, contrairement à tous les personnages, les anges sont en longue tunique blanche. Seule, leur tête est colorée. Intention évidente chez le peintre d'exprimer leur caractère de purs esprits.

La tombe de Robert de Cassel ne semble pas avoir été exécutée de la même main. La palette est plus abondante. On y voit le rouge ocreux, l'ocre jaune, le bleu céleste, le blanc et un violacé.

A Comines, la couleur est habilement maniée. Nous retrouvons quatre tons différemment appliqués aux personnages. Ainsi Sainte Anne a une robe rouge, un voile blanc, un manteau à revers herminés; la Vierge, un manteau jaune à revers blancs herminés ; l'Enfant Jésus une robe blanche.

Au Calvaire, même emploi judicieux des couleurs. La Vierge porte une robe rouge et un manteau blanc herminé ; Saint Jean, une robe blanche et un manteau rouge à revers herminés. Et les deux couleurs s'avivent encore par la présence de l'évangéliste jaune porté par Saint-Jean. En vérité, on ne saurait mieux exploiter une palette trichrome et le blanc du support. L'effet d'ensemble est vraiment harmonieux.

L'exécution des fresques de Comines est-elle supérieure à celle des fresques de Warneton ? Non, car si les caractères du dessin et de la couleur changent ainsi, le rouge de Comines n'est plus de l'ocre rouge, mais du cinabre ou vermillon, les conditions dans lesquelles se trouve l'exécutant restent les mêmes. Accroupi dans un caveau bas et étroit, le fresquiste doit opérer vite. Aussi, à Comines comme à Warneton, ne trouve-t-on aucun « repentir ». Les incorrections, ce que nous appellerions des « ratés », restent intactes. Le peintre est si pressé qu'il colore certaines croix en rouge, d'autres en noir. A plusieurs croix, le marteau et le clou sont entièrement figurés ; à d'autres, ils sont à peine esquissés. Il semble bien que le décorateur de tombeaux, tenu par le jour et l'heure de l'inhumation, n'a pas le temps matériel de parachever son œuvre.

Il répète, évidemment, comme le peintre de Warneton, des formules déjà mises en œuvre en d'autres caveaux. L'excessive facilité du dessin le démontre. Mais ce qui est curieux, c'est de voir cet artisan preste et adroit conserver à côté des formes de son époque des archaïsmes singuliers. Ainsi, Sainte Anne est assise sur un siège dont la forme accuse tout au plus le XIII<sup>e</sup> siècle.

Il ne faut pas l'oublier : ni à Warneton, ni à Comines, la polychromie funéraire n'apparaît comme une forme supérieure de l'art flamand; elle serait plutôt une forme d'art courant, tendant vers un caractère rustique, mais exemple de banalité.

Ce qu'il faut admirer, c'est la valeur matérielle de l'exécution. Travaillant dans le même esprit que ses lointains ancêtres de l'Égypte, le peintre de tombeaux du Moyen Âge use des mêmes méthodes de dessin. Il emploie, par système, par convention, une stylisation extrêmement synthétique dont tout modelé reste absent. Que cette méthode présente des rapports avec celle du vitrail médiéval, c'est indubitable, mais en réalité, le peintre de tombeaux est, du point de vue technique, le successeur direct des peintres ritualistes de l'Égypte, de la Grèce, de l'Étrurie, de Rome<sup>1</sup> et de Byzance.

\* \*  
\*

La pratique de la polychromie funéraire a-t-elle été courante, au moyen âge, en France ?

Il serait prématuré de répondre par l'affirmative, puisque, d'une part, quantité de tombeaux ont disparu du sous-sol de nos églises, avant et surtout pendant la Révolution, et que, d'autre part, l'archéologie française n'a pas encore eu à se préoccuper de découvertes importantes.

Doublet de Boisthibault a pu étudier, il est vrai, dans la Revue de l'Art Chrétien, un sarcophage à sept croix, trouvé à St-Martin-au-Val (Chartres). Mais la découverte la plus intéressante a été celle faite en 1910, à la célèbre abbaye de Fontevault, par M. Mague, inspecteur général des monuments historiques. Il y retrouvait, en effet, les tombes de deux rois d'Angleterre, Henri II et Richard 1<sup>er</sup> et celles de plusieurs personnages de la famille royale anglaise. Malgré certaines dégradations dues à l'établissement d'un mur de clôture, on distinguait, par endroits, des croix grecques se détachant en or sur fond noir, et, dans l'encadrement d'un arc qui portait encore des traces de peinture, des écussons et des léopards d'or. Dans le bas, apparaissait une ligne d'inscription.

Il s'agit là, il est vrai, d'un exemple isolé. Mais, si on ne peut dire que la polychromie funéraire fut d'usage courant en France, au Moyen Âge, nous pensons pouvoir affirmer qu'elle l'a été en Flandre et en Hainaut.

---

<sup>1</sup> Au Congrès de Lille en 1928, M. Adrien Blanchet, membre de l'institut, a fait observer que l'on avait retrouvé des tombeaux gallo-romains décorés intérieurement de peintures.

Ce n'est pas non plus sur de nombreuses découvertes que s'appuie notre assertion, mais comme nous l'avons dit en commençant sur des textes anciens, testaments, descriptions d'églises anciennes, etc.

On comprendra bien que nous ne puissions en donner ici le relevé.

Qu'il suffise de citer quelques-uns d'entre eux : les plus significatifs.

Dans son histoire de l'Art en Flandre, Mgr Dehaisnes cite le testament suivant fait par un prêtre de Douai au XIV<sup>e</sup> siècle. Ce prêtre, Jacques Piquette «*volt estre mis ou sarcut de son taion et taie quy est scituez et assis sur le chimentière de l'Église Saint-Pierre, et que a chilz sarcus soit ordenné en bonne poincture d'une personne esbochié a le semblanche dou dict sire Jacques, estains à genoux devant l'image Nostre Dame, qui la est, sur un costé ou sur l'autre, et tout le dit sarcus repointurés dedens, les ymages et remenbranches renouvelées, tant de sains, comme de ses frères et sœurs qui la gisent et reposent* »<sup>1</sup>.

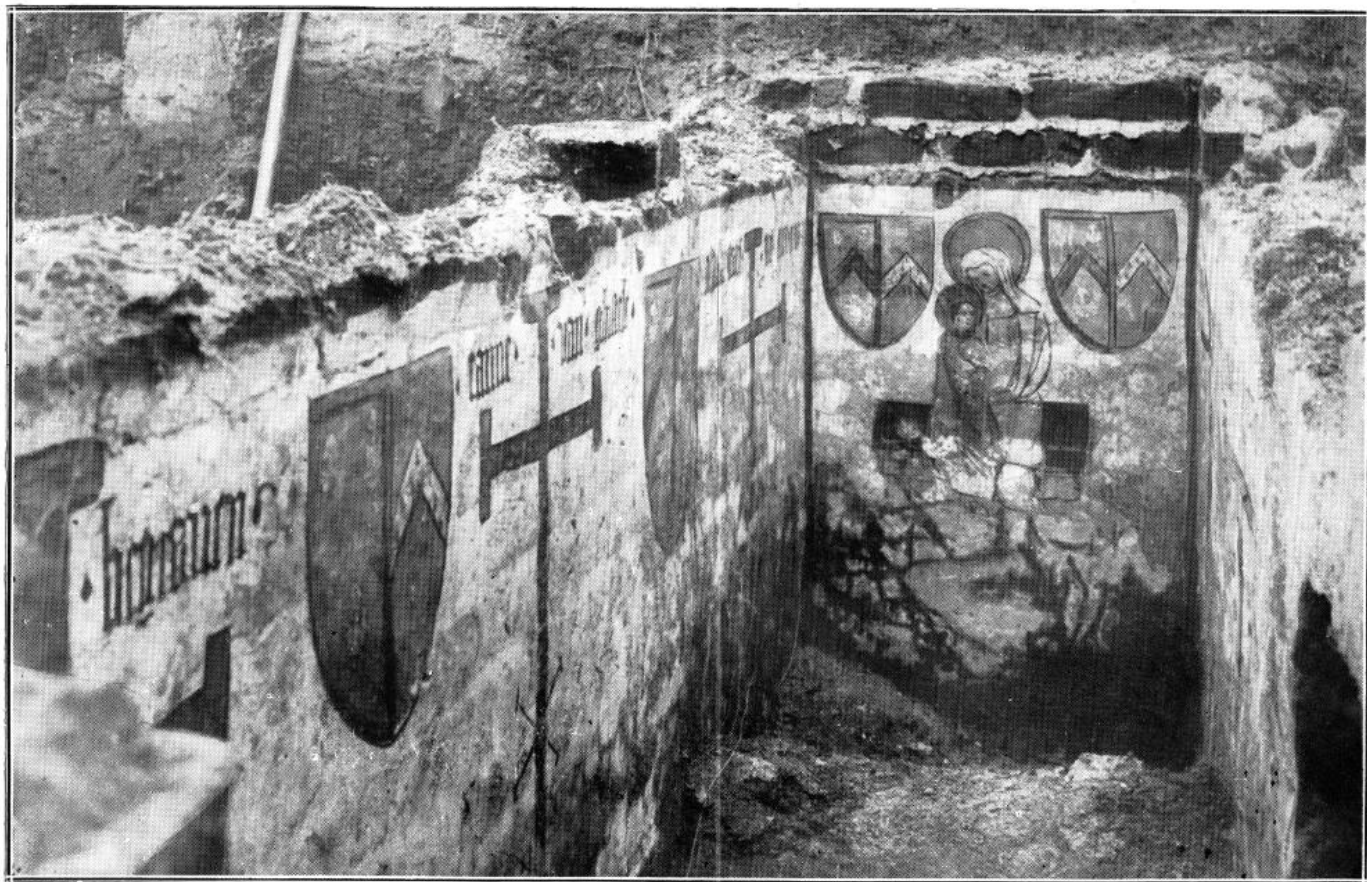
Voici maintenant une description de l'église des Frères Mineurs à Valenciennes, par le fameux historien local du XVII<sup>e</sup> siècle, Simon le Boucq. Il signale que le corps de Jean l'Alleman, fils naturel de Guillaume le Bon, Comte de Hainaut, mort en 1367, repose en cette église, dans un tombeau «*peint et illuminé par le dedans* »<sup>2</sup>.

Comme on le voit par ces deux exemples, il s'agit de deux tombeaux du XIV<sup>e</sup> siècle.

C'est à cette époque, et jusque vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle que la pratique de la polychromie funéraire aurait été en honneur. Cependant, nous pourrions encore citer un testament de 1614, dans lequel Armand Estienne, de Tournai, déclare ceci : «*Je laisse mon corps à la terre dont il est issu pour estre enterré au cloistre de Notre Dame, où je choisis ma sépulture... ordonnant que la voussure de dessus ladite fosse sera peinte de quelque représentation pieuse à la discrétion de mes exécuteurs* »<sup>3</sup>.

Il nous a paru que ces quelques textes, joints aux découvertes de Warneton et de Comines, suffiraient à éveiller l'attention sur la polychromie funéraire dans le Nord de la France. Nous avons vu qu'elle a existé, en Flandre, en Artois et en Hainaut, non pas comme une rareté. Mais n'y a-t-il pas lieu de se demander si, dépassant le cadre de ces anciennes provinces, l'usage de polychromer les tombeaux n'a pas été pratiqué partout en France ? La découverte de Fontevault est-elle un fait isolé ? Il nous a semblé que cette question pouvait intéresser l'archéologie nationale.

Extrait du Bulletin de la commission historique du département du Nord, Tome XXXIII, 1930, p. 297-322



LE TOMBEAU POLYCHROMÉ DE JEANNE DE GHISTELLES  
AVEC LA FRESQUE REPRESENTANT SAINTE ANNE, LA VIERGE ET L'ENFANT-JÉSUS

Gliché du Grand Héliomadaire Illustré  
du Nord de la France

<sup>1</sup> Cf. Mgr Dehaisnes. op. cit. « L'Art à Douai ».

<sup>2</sup> Cf. Revue d'Histoire Franciscaine. T. II. p. 172. Note.

<sup>3</sup> Cf. « La Polychromie funéraire en Belgique » par l'abbé Van den Gheyn Anvers. 1894. pp. 4. et sqs.